



Élections des représentants des **personnels** au Conseil de l'Inspé

16 MARS 2021 À 10H AU 19 MARS 2021 À 16H

sans interruption

Renouvellement complet des sièges des représentants du collège E dit « autres personnels » élus au Conseil de l'Inspé

COLLÈGE E : 2 sièges

Sont électeurs dans le COLLÈGE E les autres personnels participant aux activités de l'école mentionnées à l'article L721-2 du Code de l'éducation pour au moins un quart de leurs obligations de service de référence.

Pour être candidat

Dépôt des candidatures jusqu'au
vendredi 5 mars, 16 heures au plus tard

➔ Prioritairement par mail à l'adresse
suivante :

secretariatdir-inspe@u-pec.fr

➔ En parallèle les documents originaux
doivent être envoyés par lettre
recommandée avec AR ou en main propre
sur rendez-vous à :

✉ Direction générale de l'Inspé
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne

Scrutin :

- Scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste.
- Panachage non autorisé.
- Pas de vote par correspondance.

Contact : secretariatdir-inspe@u-pec.fr



Informations, documents et formulaires à télécharger sur :
<http://inspe.u-pec.fr>